



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Sciences du management

de l'Université de Valenciennes et
du Hainaut-Cambrésis - UVHC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Etablissement déposant : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis - UVHC

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Sciences du management

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA150008993

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis - UVHC
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

L'objectif du master *Sciences du management* est d'une part, de former des professionnels exerçant des métiers d'encadrement dans les domaines clés de la gestion d'entreprise et du management stratégique, financier et comptable, organisationnel et humain, des organisations du secteur privé ou public, et d'autre part de former des professionnels exerçant des métiers attachés aux professions libérales - réglementées ou non - dans les domaines de la comptabilité, du contrôle et du conseil : expert-comptable, commissaire aux comptes, gestionnaire de patrimoine.

Au niveau de la première année du master, un tronc commun au semestre 7 permet une mutualisation des cours préparant aux deux spécialités de master 2 (*Métiers de l'entrepreneuriat et du management* et *Métiers du contrôle et du conseil*). La spécialité *Comptabilité contrôle audit* propose un parcours spécifique. La mention comporte en seconde année quatre spécialités dégageant chacune un projet professionnel précis :

- Spécialité *Métiers de l'entrepreneuriat et du management* (P) ;
- Spécialité *Métiers du contrôle et du conseil* (P+R) ;
- Spécialité *Management et administration des entreprises* (P+R) ;
- Spécialité *Comptabilité contrôle audit* (P+R).



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention *Sciences du management* constitue aujourd'hui une mention indispensable à l'offre d'un établissement public, car elle est intégrée dans un environnement dynamique local, tant sur le plan économique que social. La spécialité *Métiers de l'entrepreneuriat et du management* demeure attractive pour tous les acteurs locaux en prise directe avec la création d'entreprise (réseaux d'entreprises, chambres consulaires, banques régionales, etc.), mais aussi avec les partenaires qui sont en lien direct au niveau du conseil avec les créateurs d'entreprises comme le sont les experts-comptables et les conseillers en gestion de patrimoine. De ce fait, l'offre globale est particulièrement cohérente et bien adaptée à un ancrage territorial.

Si les spécialités au niveau de la deuxième année ont un positionnement lisible et légitime, le master 1^{ère} année (M1) est divisé en deux. D'un côté, les deux spécialités *Métiers de l'entrepreneuriat et du management* (MEM) et *Métiers du conseil et du contrôle* (MCC) sont précédées d'un tronc commun constitué de la totalité du semestre 7 et de 66 h au semestre 8. Ce tronc commun a pour objectif de fournir des acquis méthodologiques et conceptuels mobilisables par les étudiants dans les différents parcours de formation pour lesquels la spécialisation débute au semestre 8 et se poursuit durant les deux semestres suivants (c'est-à-dire au niveau du master2). Ce parcours, très généraliste, offre la possibilité aux étudiants de choisir tout au long de l'année leur orientation future. D'un autre côté, la spécialité *Comptabilité contrôle audit* (CCA) est autonome dans son programme et est précédée d'un parcours de M1 qui lui est entièrement dédié, car son organisation est calée sur le programme national du DSCG. Quant à la spécialité *Management et administration des entreprises* (MAE), elle est récurrente dans tous les Instituts d'administration des entreprises. Elle est dispensée en une seule année à des étudiants titulaires de 240 crédits ECTS obtenus dans une formation autre que les sciences de gestion. Ainsi, si le positionnement est clair pour la 2^{ème} année, il l'est beaucoup moins pour la 1^{ère} année.

Les données fournies montrent que les spécialités de la mention sont aptes à former des diplômés recherchés sur le marché du travail dans des emplois correspondant à leur niveau d'études et aux objectifs des formations. Une enquête d'insertion professionnelle à 30 mois est réalisée tous les ans par l'université. Cette enquête montre un taux d'insertion des diplômés de la mention entre 90 % et 100 % toutes spécialités confondues. L'insertion professionnelle est donc bonne. L'absence d'un véritable pilotage - sous forme d'un conseil de perfectionnement - au niveau de la mention, nuit aux spécialités.

Le master *Sciences du management* est adossée à un laboratoire de recherche pluridisciplinaire, l'Institut du développement et de la prospective (IDP). Ce laboratoire est la composante Recherche de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis dans les disciplines du droit, de la science politique, de l'économie et de la gestion. Les travaux de recherche s'inscrivent dans la thématique générale de l'accompagnement au développement des organisations et particulièrement des petites et moyennes organisations. Malgré la faiblesse de l'équipe en termes d'effectif d'enseignants-chercheurs, les deux axes déclinés sur les Sciences du management, permettent d'adosser le contenu de certaines spécialités, notamment en comptabilité-contrôle avec l'axe Risque information organisation. C'est donc une équipe de qualité et dynamique.

Le master *Sciences du management*, master généraliste à forte dominante professionnelle est cohérent dans les choix de l'université et est bien positionné par rapport aux besoins identifiés en matière de formation (initiale et continue) et aux projets du laboratoire d'appui. L'équipe pédagogique est dynamique et a su trouver un bon compromis pour adosser autant que possible les objectifs pédagogiques à la recherche. Le master est certifié Qualicert.

- Points forts :

- Il s'agit d'une équipe dynamique pour une petite structure.
- L'ancrage et le partenariat local sont forts.
- Le développement de l'entrepreneuriat dynamise la région.
- Le taux d'insertion des diplômés est excellent.
- Les enseignements sont hautement professionnalisés.

- Points faibles :

- La spécialité *Métiers du contrôle et du conseil* est à repenser.
- Un parcours en M1 en tronc commun trop généraliste pour deux spécialités.
- La recherche comporte une faible dimension internationale et reste dans l'ombre de celle de l'Université Lille 2 - Droit et santé.
- Les relations internationales restent insuffisantes.



- Le taux de réussite reste assez faible dans la spécialité *Management et administration des entreprises*.
- Les effectifs de la mention sont en baisse.
- Il manque un conseil de pilotage.

- Recommandations pour l'établissement :

Compte tenu de l'environnement ultra-concurrentiel dans la région au niveau des différentes formations en management, il serait souhaitable que les responsables de la formation continuent à arbitrer dans l'avenir entre d'une part, des spécialités de niches qui permettent d'attirer des étudiants motivés - que ce soit en formation initiale, formation continue ou en apprentissage comme les métiers de l'entrepreneuriat - et d'autre part, des formations plus standardisées comme les spécialités *Comptabilité contrôle audit* ou *Management et administration des entreprises* qui attirent un grand nombre d'étudiants.

La mention devrait revoir la 1^{ère} année de manière à mieux identifier ce qui relève du conseil et du contrôle. Cela permettrait aussi de généraliser les cours de tronc commun préalables à l'ensemble des spécialités, et non à deux seulement, comme actuellement. Il faudrait également tisser des liens encore plus forts avec les partenaires locaux afin de créer de nouvelles innovations pédagogiques plus transversales. Enfin, il conviendrait de proposer aux étudiants des partenariats ou des parcours plus à l'international.

Evaluation par spécialité

Comptabilité contrôle audit

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis - UVHC

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'amener les étudiants vers les métiers de l'expertise-comptable et de l'audit légal, mais aussi de former des cadres destinés à manager les services comptables et financiers, le contrôle de gestion ou l'audit interne dans des entreprises industrielles ou commerciales. La production des informations financières étant de plus en plus automatisée et abondante, leur interprétation et leur exploitation à des fins de gestion ou pour satisfaire à des obligations légales et réglementaires sont d'une complexité croissante. Aussi les objectifs propres de la spécialité supposent une grande autonomie de travail et des compétences techniques dans tous les domaines du management.

- Appréciation :

De manière générale, la spécialité CCA est très attractive, car très professionnalisante et elle présente un taux d'insertion remarquable. Dans le cas de Valenciennes, cette attractivité est d'autant plus marquée qu'au niveau du master 2, le principe général est l'alternance des enseignements et de la période professionnelle, avec la mise en place de l'apprentissage. De plus, l'équipe pédagogique a toujours été impliquée dans la rédaction des programmes nationaux du DSCG et possède d'excellents liens avec les professionnels locaux.

- Points forts :

- Master calé sur un programme national - le DSCG - décliné par une profession.
- L'attractivité de la spécialité est forte.
- Le taux d'insertion est remarquable.
- La professionnalisation est très développée.
- Adéquation entre la formation et les attentes des entreprises.

- Points faibles :

- La formation par la recherche et les relations internationales sont peu développées.
- Le stage a une durée un peu trop faible en formation initiale.

- Recommandations pour l'établissement :

C'est une spécialité de grande qualité avec des intervenants réputés. Il faut continuer à la soutenir, car elle fait partie des diplômes phares des IAE. Néanmoins, le recrutement des étudiants pourrait être plus élargi, même si les masters CCA souhaitent éviter se concurrencer entre eux. Il faudrait positionner au moins deux mois de plus de stage en formation initiale.



Métiers de l'entrepreneuriat et du management

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis - UVHC

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Métiers de l'entrepreneuriat et du management* a pour objet d'identifier et d'analyser les problématiques organisationnelles en développant une réflexion transversale et une approche globale des nouvelles formes d'organisation. Elle permet, par une acquisition et une transmission des savoirs méthodologiques, managériaux et techniques, un approfondissement de la culture en management (environnement économique européen et international, environnement socioculturel et financier, corpus théorique sur les organisations).

La spécialité, à vocation professionnelle avant tout, vise trois grands objectifs :

- la formation d'encadrants, de créateurs, de porteurs de projets en PME-PMI ;
- la formation d'encadrants, de créateurs, de porteurs de projets dans le domaine de l'Economie sociale et solidaire ;
- la formation d'encadrants dans les domaines de la gestion des ressources humaines et du management des équipes.

- Appréciation :

La formation bénéficie d'outils pédagogiques innovants, tant au niveau de la professionnalisation avec l'alternance que de l'accompagnement avec l'équipe pédagogique. La durée de la période professionnelle est importante, favorisant la prise en charge de projets complets et de missions responsabilisantes. Le projet pédagogique repose sur le développement de la formation en apprentissage. La spécialité connaît un taux d'employabilité fort.

Si les effectifs de la 1^{ère} année du master et de la 2^{ème} année du master restent stables en raison de la difficulté d'attirer des étudiants provenant de la licence, les effectifs de formation continue ont presque doublé sur la période 2008-2012 en raison de l'alternance.

- Points forts :

- Le développement de l'alternance permet de rendre la formation attractive.
- Le pilotage de la spécialité est très bon avec une participation dans la spécialité de tous les enseignants-chercheurs.
- Le taux d'insertion professionnelle est remarquable et la professionnalisation reste très forte.

- Points faibles :

- Cette spécialité englobe trop de finalités pour décliner toutes les orientations professionnelles.
- L'adossement à la recherche est une faiblesse.
- L'internationalisation de la spécialité reste insuffisante à ce jour.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait enrayer la baisse du nombre d'inscrits en recrutant des étudiants sensibilisés dès le M1 à l'esprit d'entreprendre. Il conviendrait de mettre en œuvre des actions de promotion de la spécialité pour accroître le nombre de ses inscrits. Une réflexion sur une scission à terme des domaines stricts de l'entrepreneuriat de ceux des ressources humaines pourrait être menée.



Management des entreprises

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis - UVHC

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité

Conçue pour des non gestionnaires, cette spécialité a pour objet l'appropriation des techniques de management et de gestion pour non spécialistes (management des ressources humaines, management comptable et financier, management stratégique, management des équipes, management des systèmes d'information et de contrôle, marketing, entrepreneuriat, gestion de production, gestion de trésorerie). Le contenu de la spécialité porte sur l'environnement de l'entreprise, la maîtrise des techniques de gestion et des connaissances polyvalentes. Les cours se déroulent en fin de semaine, le vendredi et le samedi, de mi-septembre à fin juin de façon à faciliter l'accès à la formation des étudiants relevant de la formation continue et permettre à certains étudiants relevant de la formation initiale de faire leur stage en alternance.

- Appréciation :

Cette spécialité est appréciée pour former en un an des cadres en gestion. Elle permet de balayer toutes les disciplines des sciences de gestion et sa réputation sur le marché du travail n'est plus à faire. Le taux d'insertion de ses diplômés est fort, mais le taux d'échec est important aux examens. C'est une spécialité suivie par de nombreux ingénieurs ou étudiants en double cursus ou participants en formation continue. Elle reste toujours prisée malgré une concurrence forte des écoles généraliste en gestion.

- Points forts :

- Des partenariats locaux avec les écoles d'ingénieurs ont été mis en place.
- La rédaction du mémoire est le plus possible en lien avec les axes de recherche développés par le laboratoire.
- La formation bénéficie d'une très bonne insertion professionnelle.

- Points faibles :

- Le taux de réussite est insuffisant.
- Il n'y a pas de conseil de perfectionnement ou de pilotage.
- L'équipe pédagogique est trop réduite.
- Les relations internationales sont inexistantes.
- Le stage proposé en formation initiale a une durée trop courte pour un niveau Bac+5.

- Recommandations pour l'établissement :

Spécialité historique des IAE, la spécialité *Management des entreprises* avait et a toujours comme objet d'initier les non gestionnaires au management des organisations. Or aujourd'hui, la gestion est dispensée dans de nombreux cursus si bien que cette spécialité semble délaissée au regard des autres spécialités de la mention. Il conviendrait de relancer son attractivité, que ce soit par le développement d'innovations pédagogiques ou par un parcours plus axé sur l'international (cours en anglais par exemple).



Métiers du contrôle et du conseil

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis - UVHC

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité a pour objectif de former des cadres pluridisciplinaires spécialisés dans l'analyse des processus industriels et commerciaux de production de biens et de services. Il s'agit également d'appréhender les stratégies de constitution ou de transmission de patrimoine. Cette formation repose sur l'acquisition de compétences académiques juridiques, fiscales, financières et informatiques. Elle repose également sur l'acquisition de connaissances pratiques dans le secteur de l'immobilier et du marché de l'art.

- Appréciation :

La formation apporte les compétences nécessaires pour travailler dans des postes à responsabilité dans les domaines du conseil, de l'audit et du contrôle. Elle comprend deux parcours distincts : l'un en contrôle de gestion et l'autre en gestion de patrimoine. Cela n'est pas cohérent au niveau de la spécialité.

Si certains points sont favorables, comme le nombre d'auditeurs en contrat de professionnalisation qui a progressé dans le parcours de *Contrôle de gestion*, cette spécialité connaît des faiblesses structurelles : manque d'intervenants professionnels, pas assez d'international pour le parcours *Contrôle de gestion*, cours trop théoriques pour le parcours *Conseil*, peu de liens avec la recherche alors que la spécialité concentre le plus grand nombre d'enseignants-chercheurs.

- Points forts :

- Une assez bonne insertion professionnelle sur différents métiers.
- La mise en place de l'alternance.
- Une équipe d'enseignants-chercheurs assez importante et présente dans la spécialité.

- Points faibles :

- La spécialité hybride n'est pas cohérente, car le rattachement du parcours *Gestion de patrimoine* à la spécialité n'est pas clair (l'activité de conseil annoncée dans la spécialité n'apparaît pas clairement).
- Le recrutement reste à ce jour trop local au niveau des étudiants.
- L'internationalisation est à développer tant pour les étudiants que pour les enseignants.
- L'adossement à la recherche reste faible.
- La spécialité manque d'intervenants professionnels.
- Il n'existe pas de conseil de perfectionnement ou de pilotage.

- Recommandations pour l'établissement :

Les responsables de la spécialité doivent repenser les parcours, car ils ne sont plus cohérents aujourd'hui. Il faudrait rénover le parcours *Gestion de patrimoine* pour en faire un vrai parcours *Conseil* (conseil en management, conseil en organisation, conseil juridique...) avec des enseignements plus commerciaux notamment en gestion de patrimoine (proposer des séminaires de vente, d'animation etc.). De plus, le développement de partenariats internationaux et l'adossement à la recherche est à consolider sur les deux parcours de la spécialité.



Observations de l'établissement

Observations concernant l'évaluation AERES réhabilitation des LP

Vague E – IAE

Master Sciences du management

Observations sur la spécialité Comptabilité, contrôle, audit.

La durée du stage devrait être allongée à partir de 2015. De toute façon, la durée de deux mois n'est qu'une durée minimum et les étudiants sont incités à effectuer un stage de durée plus longue. Les entreprises proposent de fait des stages de 3 à 5 mois le plus souvent.

La formation à la recherche est assurée par deux modules d'enseignement, le module initiation à la recherche en master 1 et le module méthodologie de la recherche en master 2. Ceci étant dit, le master CCA est essentiellement un master professionnel et la demande à venir portera sur un master professionnel uniquement.

Le parcours à l'international a concerné en 2011 2012 deux étudiants qui ont effectué un semestre à l'Université de Vaasa en Finlande dans le cadre des échanges Erasmus. Les responsables de la formation, conscients de la nécessité de développer les échanges à l'international et travaillent aujourd'hui à un partenariat avec le département comptabilité de l'Université des Trois Rivières à Québec.

Observation sur la spécialité Métiers de l'entrepreneuriat et du management

La nouvelle offre de formation distinguera nettement dès le master 1 deux grandes orientations professionnelles : d'une part les métiers de l'entrepreneuriat avec un master Entrepreneuriat et management de projet, parcours Entrepreneuriat et gestion des PME, d'autre part les métiers des Ressources humaines avec un master Gestion des ressources humaines, parcours Management des équipes et développement des compétences.

L'adossement à la recherche est maintenant développé grâce à la multiplication des travaux sur l'entrepreneuriat par les enseignants chercheurs de l'Institut. En atteste d'ailleurs la chaire qui sera accordée à l'IAE le 24 mars 2014 par la CGPME, chaire reposant notamment sur une commande de travaux de recherche sur l'entrepreneuriat.

Quant à l'insuffisance de la mobilité internationale, l'alternance intégrée complète en master 1 et en master 2 est très difficilement compatible avec une mobilité internationale des étudiants. De plus, la mobilité internationale est proposée dans un autre master proposé par l'IAE en partenariat avec la Faculté des lettres : le master Management et Commerce International où un stage de 6 mois à l'étranger est imposé.

Observation sur la spécialité Management et Administration des Entreprises.

Le taux relativement faible de réussite concerne uniquement le groupe formation initiale et continue. Il s'explique par le fait que les étudiants de ce groupe saisissent, en cours d'année, des opportunités d'emploi dès qu'elles se présentent (ils étaient déjà titulaires d'un Master).

L'équipe pédagogique a été renforcée dès la rentrée 2013 avec le recrutement d'un Maître de Conférences en gestion, l'arrivée d'un Professeur des Universités et le recours à un enseignant professionnel supplémentaire

Les relations internationales ne sont pas inexistantes. En effet, la plupart des élèves ingénieurs effectuent leur stage à l'étranger (Allemagne, Etats Unis, Russie, Roumanie, Chine,...) d'avril à septembre. L'organisation de l'emploi du temps de ce groupe, dont les cours se terminent fin mars, permet d'envisager cette mobilité internationale. Cela est plus difficile pour le groupe constitué d'étudiants en formations initiale et continue puisqu'il s'agit d'une formation en alternance. Toutefois, la réalisation d'un semestre à l'étranger est possible pour ce groupe. De plus, les étudiants en formation initiale peuvent également réaliser leur stage à l'étranger dès la fin des cours de juillet à fin septembre

Très peu d'étudiants effectuent en fait un stage de deux mois (durée minimum). Pour le groupe constitué d'élèves ingénieurs, la durée du stage est de 20 semaines au minimum. Pour l'autre groupe, les étudiants en alternance effectuent un stage d'une durée de 4 mois minimum.

Observation sur la spécialité Métiers du Conseil et du contrôle.

Les deux parcours de la spécialité sont bien différenciés. La cohérence de la spécialité est ainsi assurée. L'offre de formation va être redéfinie, la nouvelle offre permettra de répondre au point faible énoncé d'une « spécialité hybride ». La nouvelle nomenclature des masters permettra de proposer deux masters bien distincts, l'un dans le domaine de la gestion de patrimoine l'autre dans le domaine du contrôle de gestion.

Effectivement, le recrutement des étudiants est essentiellement local. Les besoins de recrutement des professionnels dans ces métiers est tel que les masters en Contrôle de gestion sont très présents dans l'enseignement supérieur public et privé. En ce qui concerne la formation dispensée à l'IAE de Valenciennes, le recrutement local répond en fait au fort besoin de recrutement des entreprises du territoire dans ces métiers

S'il y a effectivement peu de recherche en contrôle de gestion proprement dit, le master s'appuie sur une recherche développée en système d'information et en information comptable et financière.

La spécialité ne manque pas de professionnels. En master 2 parcours Gestion de Patrimoine, la quasi totalité des enseignants sont des professionnels. En master 2 contrôle de gestion près de la moitié des enseignants sont des professionnels ou des enseignants exerçant par ailleurs des activités professionnelles directement liés aux métiers visés par la formation

Observation sur l'absence d'un conseil de perfectionnement dans les spécialités Management et Administration des entreprises, Métiers du Conseil et du Contrôle

Un Conseil de perfectionnement a été instauré en 2014. Jusqu'à cette date, l'absence d'un conseil de perfectionnement n'empêchait aucunement une interaction permanente et directe dans le pilotage de la formation et l'amélioration de sa qualité entre le responsable de la formation, les professionnels et les étudiants. Le master Sciences du management dans toutes ses spécialités et parcours est en effet développé dans un institut qui, pour toutes ses formations et activités, travaille étroitement, de manière permanente et directe, avec les professionnels concernés soit par le biais de leur participation directe aux enseignements soit par les relations fortes, formalisées ou non par des conventions, avec les entreprises et des organismes professionnels ou encore par les contacts développés lors des suivis de période professionnelle, stages et contrats de professionnalisation. Quant à la participation des étudiants, elle est aussi mise en œuvre par le biais d'une représentation de chaque formation par des délégués étudiants qui participent à un dialogue permanent avec le responsable pédagogique et à des réunions de bilan de fin de semestre. Ces pratiques qui permettent la mise en œuvre effective d'une politique d'amélioration continue des formations sont attestées par la certification qualité Qualicert (SGS) obtenue par l'IAE. La création d'un conseil de perfectionnement ne fait donc que formaliser une partie de ces interactions équipe de formation- professionnels – étudiants dans le pilotage de la formation. .

Pr. Mohamed OURAK



Président de l'Université
de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis